

Créé en 1831, le groupe Generali représente 191 sociétés implantées dans 69 pays, soit 58 000 professionnels de l'assurance au service de plus de 30 millions de clients. Ses notations ou rating figurent parmi les meilleurs avec AA par Standard & Poors et Aa3 par Moody's.

Son chiffre d'affaires mondial est de 56,3 milliards d'euros en 2004 avec des actifs gérés qui dépassent 300,8 milliards d'euros.

Generali est aujourd'hui le 2^e assureur généraliste national. Le Groupe occupe le 2^e rang en assurance vie et la 5^e place en IARD. En France, le groupe a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires global de 12,1 milliards d'Euros.

www.assurances.generali.fr



Generali Assurances Iard

Société Anonyme d'Assurances au capital de 53 193 775 € entièrement versé
Entreprise régie par le Code des Assurances - 552 062 663 RCS Paris
Siège social : 7 boulevard Haussmann - 75456 Paris cedex 09

Europ Assistance

Société Anonyme au capital de 14 760 000 €
Entreprise régie par le Code des Assurances - 403 147 903 RCS Nanterre

METROPOLITAN-STUDIO.COM Réf: M70046 - 11/05 - Document non contractuel - Crédit photos : Getty Images

100% PRO FLEURISTE





100% PRO

LA MULTIRISQUE SPÉCIALE « FLEURISTE »

DES GARANTIES COMPLÈTES POUR VOTRE BOUTIQUE

✓ **Une garantie spéciale pour les chambres frigorifiques et leur contenu !**

Cette garantie permet de bénéficier d'une protection complète de vos matériels (dommage électrique, bris) et de vous prémunir des conséquences d'un dommage sur vos stocks.

✓ **Incendies, catastrophes naturelles, tempêtes, inondations...**

Les dégâts, y compris ceux des fumées, causés aux locaux, aux matériels et stocks de marchandises, sont assurés.

✓ **Dégâts des eaux, infiltrations**

Les écoulements accidentels sont aussi garantis, et pour tous types de liquides.

✓ **Bris de glaces**

En plus des vitres, des vitrines, des enseignes et des glaces incorporées, les tablettes, vases et matériel d'exposition sont assurés à l'intérieur comme à l'extérieur.

✓ **Vol et vandalisme**

Les détériorations immobilières, le vol de matériel ou de marchandises, sont couverts. En cas d'effraction, même le vol d'espèces à votre boutique, en cours de transport ou à votre domicile est garanti !

Une indemnisation en valeur à neuf sans vétusté

Votre mobilier et votre matériel professionnel de moins de 3 ans sont indemnisés en valeur à neuf. Les dommages immobiliers des locaux causés par un incendie, un dégât des eaux, un vol ou un événement imprévu sont indemnisés à hauteur des frais réels.

Exercez votre métier
avec passion,
100% PRO vous assure.

DES GARANTIES SPÉCIFIQUES POUR PROTÉGER VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Une responsabilité civile très complète qui couvre aussi vos activités annexes

Vos activités secondaires comme la vente d'accessoires, les aménagements de jardins d'intérieurs ou de terrasses sont automatiquement assurées par 100% PRO sans aucune démarche supplémentaire.

✓ **Un soutien financier pour pallier les pertes d'exploitation**

Très efficace, vous bénéficiez immédiatement d'une indemnisation sous forme de forfait journalier, fixé en fonction de votre chiffre d'affaires, pour les 8 premiers jours d'arrêt d'activité. Cette garantie s'applique également en cas de défaillance de livraison d'un fournisseur ayant subi un sinistre (comme un vol ou un incendie).

✓ **Garantie « Jours de fête », pour les périodes de surcroît d'activité**

Pendant les 15 jours précédant les fêtes traditionnelles (St Valentin, 1^{er} mai, fête des mères, Noël...), la valeur de vos biens assurés, espèces et indemnités journalières sont automatiquement augmentées de 50%.

✓ **Vente en tous lieux et marchandises transportées, une protection à l'extérieur de votre magasin.**

Des garanties qui vous suivent là où vous exercez, sans oublier les dommages subis en cours de transport sur votre matériel et vos marchandises.

✓ **Un maintien du service client en cas d'accident corporel**

Le temps de votre absence, vous devez payer des heures supplémentaires, prendre un remplaçant: 100% PRO vous permet de financer la solution qui vous convient le mieux.

✓ **Une protection juridique pour évaluer rapidement la portée d'un litige**

Vous avez un désaccord avec un fournisseur, des soucis de baux commerciaux ou liés au statut de franchisé... Des spécialistes répondent à toutes vos questions et prennent en charge, si vous le souhaitez, vos dossiers juridiques.

LES SERVICES 100% PRO

Suite à un sinistre, vous bénéficiez de prestations d'urgence: gardiennage, mise en relation avec un vitrier ou un plombier par exemple. Nous vous fournissons également une liste de professionnels pour assurer la remise en état de vos locaux et vous éviter d'avancer les frais.

En plus du service juridique, vous pouvez consulter nos spécialistes du chiffrage pour évaluer des devis avant d'effectuer des travaux dans votre boutique.

